

LE CHIFFRE

7 milliards d'euros...

Le montant de la stratégie mise en œuvre par la France
pour développer l'usage de l'hydrogène

En septembre dernier, la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili et le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire, ont présenté la stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène décarboné en France devant l'association française pour l'hydrogène et les piles à combustible (AFHYPAC) et l'ensemble des acteurs et partenaires de la filière - une stratégie de 7 milliards d'euros avec 3 priorités.



Première priorité : décarboner l'industrie en faisant émerger une filière française de l'électrolyse

- **Faire émerger une filière française de l'électrolyse.** La stratégie retient l'électrolyse qui apparaît comme le plus prometteur des procédés, sur lequel la France dispose déjà d'industriels à fort potentiel. Le marché de la production d'hydrogène décarboné par électrolyse doit évoluer vers des projets de plus grande taille et de plus importante capacité. La France se fixe ainsi un objectif de 6,5 GW d'électrolyseurs installés en 2030.
- **Décarboner l'industrie en remplaçant l'hydrogène carboné.** L'objectif est de remplacer les procédés de production à partir de combustibles fossiles pour décarboner cet hydrogène. C'est un des axes de la programmation pluri-annuelle de l'énergie.

Deuxième priorité : développer une mobilité lourde à l'hydrogène décarboné

- **Développer une offre de mobilité lourde à l'hydrogène.** Particulièrement adaptée aux véhicules lourds, les technologies de l'hydrogène offrent une capacité de stockage complémentaire à celle des batteries électriques. L'hydrogène répond aux besoins de fortes puissances motrices ou aux besoins de longue autonomie, notamment pour les flottes captives parcourant de longues distances à flux tendus. Le déploiement de l'hydrogène sur ce segment répond à l'objectif de décarbonation de ces mobilités dites « lourdes ».
- **Développer des projets territoriaux d'envergure en incitant à mutualiser les usages.** Pour accélérer le déploiement des mobilités professionnelles à l'hydrogène sur le territoire national, la stratégie propose la mutualisation de la demande, à la fois dans le secteur industriel et dans celui de la mobilité, à l'échelle des territoires. Il s'agit de faire émerger des partenariats forts entre collectivités et industriels afin de synchroniser au mieux l'émergence de l'offre et le développement des usages.

Troisième priorité : soutenir la recherche, l'innovation et le développement de compétences afin de favoriser les usages de demain

- **Soutenir la recherche et l'innovation.** Pour accélérer la préparation de la future génération des usages de l'hydrogène, la stratégie propose un ensemble d'outils qui permettront de poursuivre l'effort de R&D dans le domaine de l'hydrogène et rester à la pointe au niveau international, la France possédant une recherche de premier plan dans ce domaine, de soutenir l'innovation en faveur de l'industrialisation de nouvelles technologies.
- **Développer les compétences.** La stratégie mise sur le renforcement des compétences, afin de soutenir le développement des usages de l'hydrogène sur le territoire. L'enjeu est de former à la spécificité du gaz hydrogène et de ses utilisations, aux composants et aux modalités d'intervention.

Source : [Ministère de l'Economie des Finances et de la Relance](#)